



COMMUNIQUE DE PRESSE

Mohamed LAQHILA
Député des Bouches du Rhône

Aix en Provence, le 2 mars 2018

Je suis depuis le début l'évolution de la situation avec la plus grande attention.
Je n'ai pas souhaité m'exprimer tout de suite préférant entendre au préalable toutes les parties prenantes.

J'ai reçu dès le mois de janvier à l'Assemblée des membres de la direction *Coca-Cola European Partners* mais également le représentant d'une organisation syndicale.
J'ai exprimé aux uns et aux autres ma position : ce qui doit compter c'est **la concertation** d'abord, le **respect du Droit** ensuite et la recherche d'une **solution dans l'intérêt du plus grand nombre** enfin.

Des négociations et des expertises ont très vite été diligentées de part et d'autre.
En tout état de cause, un député n'a pas à s'immiscer dans des négociations internes.
Sur les cinq usines concernées, c'est essentiellement celle des Pennes-Mirabeau, commune de ma circonscription, qui fait l'objet d'un vif mouvement de protestation.
Je me suis entretenu hier matin avec un membre de la direction qui m'a indiqué que *Coca-Cola* avait prolongé de trois semaines les négociations et remis un nouveau protocole d'accord aux représentants syndicaux qui ont jusqu'au 12 mars prochain pour y répondre.
Je souhaite très sincèrement que ces mois de discussions aient permis un accord qui réponde à l'intérêt de tous.

La situation est simple et ma position est claire : face à la concurrence des sites implantés dans des pays voisins de l'Union Européenne, *Coca-Cola European Partners France* est en perte de compétitivité et a donc décidé de moderniser ses sites.
J'ai toujours défendu la liberté d'entreprendre et je pense que le maintien de la compétitivité de nos sociétés est un impératif. **Le diable ne se cache pas toujours derrière les employeurs ! Fussent-ils de très grandes sociétés.**

Contact Presse : Bernard Fiocchi
Courriel : laqhila11@gmail.com
Tel : 06 48 77 20 58

Il est toujours regrettable que des sociétés procèdent à des suppressions de postes. C'est une souffrance pour les employés concernés et leur famille, pour leurs collègues mais également pour les employeurs eux-mêmes. Je n'aurai de cesse de le répéter. J'en suis d'autant plus convaincu concernant ce dossier qu'il m'est apparu au cours de mes entretiens que la direction de *Coca-Cola European Partners* était pleinement consciente de ses responsabilités envers ses employés.

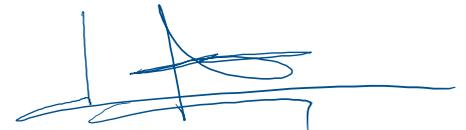
La société, par ailleurs très engagée en matière de RSE, se dit fière d'être « une entreprise locale, **de fabriquer localement, et de privilégier un tissu socio-économique local** ».

De ce fait *Coca-Cola European Partners* devra faire preuve d'une transparence totale sur la provenance de ses produits.

Et je resterai vigilant à ce que ces suppressions de postes ne soient pas une manière déguisée de délocaliser dans des pays voisins pour produire à moindre coût.

Car s'il s'avérait que la société a décidé de supprimer des postes pour délocaliser une partie ou la totalité de sa production en Espagne ou ailleurs, tout en s'engageant comme sur le terrain de la RSE seulement pour promouvoir son image de marque, **je n'hésiterai pas à leur rappeler avec force que dans le circuit de la chaîne économique, in fine, c'est le consommateur qui décide d'acheter ou non** ».

Mohamed LAQHILA
Député des Bouches-du-Rhône
des Bouches du Rhône



Contact Presse : Bernard Fiocchi
Courriel : laqhila11@gmail.com
Tel : 06 48 77 20 58

